



La 1^{ère} Compagnie d'Arc d'Aulnay-Sous-Bois
a le plaisir d'organiser le

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL SALLE (2 X 18M + DUELS)

SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18 JANVIER 2015

Gymnase du Moulin Neuf
Avenue du Maréchal JUIN-93600 Aulnay-sous-Bois
(Parcours fléché)

Sélectif pour le Championnat de France



		Samedi 17 janvier 2015			Dimanche 18 janvier 2015	
Début de l'échauffement de 20 min sur blasons	8h30	12h30	16h00	19h30	8h15	
Inspection du matériel 10 minutes avant chaque départ						
Horaires des tirs	9h00	13h	16h30	20h00	8h45	13h (duels)

- Ouverture du greffe 1 heure avant chaque départ
- L'archer devra présenter au greffe une attestation de licence avec photo ou, à défaut, un justificatif officiel d'identité
- Tenue blanche ou de club obligatoire
- Chaussures de sport exigées
- La compagnie décline toute responsabilité quant à l'usage des flèches carbonées
- Arcs à poulies limités à 60 livres (60 livres acceptées)

Remise des récompenses :

DIMANCHE VERS 18H30

Résultats Individuels :



- o Aux TROIS premiers de chaque catégorie

Résultats par équipe (classement automatique) :

- o Aux TROIS premières équipes Hommes et Femmes arcs classiques
- o Aux TROIS premières équipes Mixtes arcs à poulies
- o Aux TROIS premières équipes Mixtes barebow

Blasons :

- Arc classique : cadets, juniors, seniors, vétérans, super vétérans → Ø 40cm ou trispot vertical (sur demande)
benjamins, minimes → Ø 60cm uniquement
- Arc nu :
scratch adultes → Ø 40cm
scratch jeunes → Ø 60cm
- Arc à poulies : toutes catégories → trispot vertical

<u>BUFFET / BAR</u> durant toute la durée du concours	<u>Un PANIER GARNI</u> sera à gagner à chaque départ (1 ticket offert par archer)
	
-TOMBOLA- De nombreux lots à gagner	

Inscriptions : 9 euros pour toutes les catégories

A adresser : avant le 10 janvier 2015

M. Philippe BOURDONNEAU,
137 avenue du Président Wilson
93320 Les Pavillons sous Bois

Tél : 01.48.48.80.90 après 19h
E-Mail : pbourdonneau@hotmail.com

Ne seront retenues que les inscriptions nous parvenant accompagnées du règlement par chèque à l'ordre de la « 1^{ère} Compagnie d'Arc d'Aulnay-sous-Bois ».

Toutes modifications ou annulations devront être signalées **48 heures** avant le début du concours pour pouvoir être remboursées.

